

# Droits des enfants



## Participation des enfants

# Agenda

Partie 1 : Définir « ce que » nous faisons

Explorer la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

Partie 2 : Définir « comment » nous le faisons

Explorer une approche de programmation basée sur les droits

Partie 3 : Définir nos obligations envers les titulaires de droits

Approfondir notre compréhension de la participation des enfants

Partie 4 : Examiner les ressources clés

Outils et ressources pour apprendre  
et développer des compétences

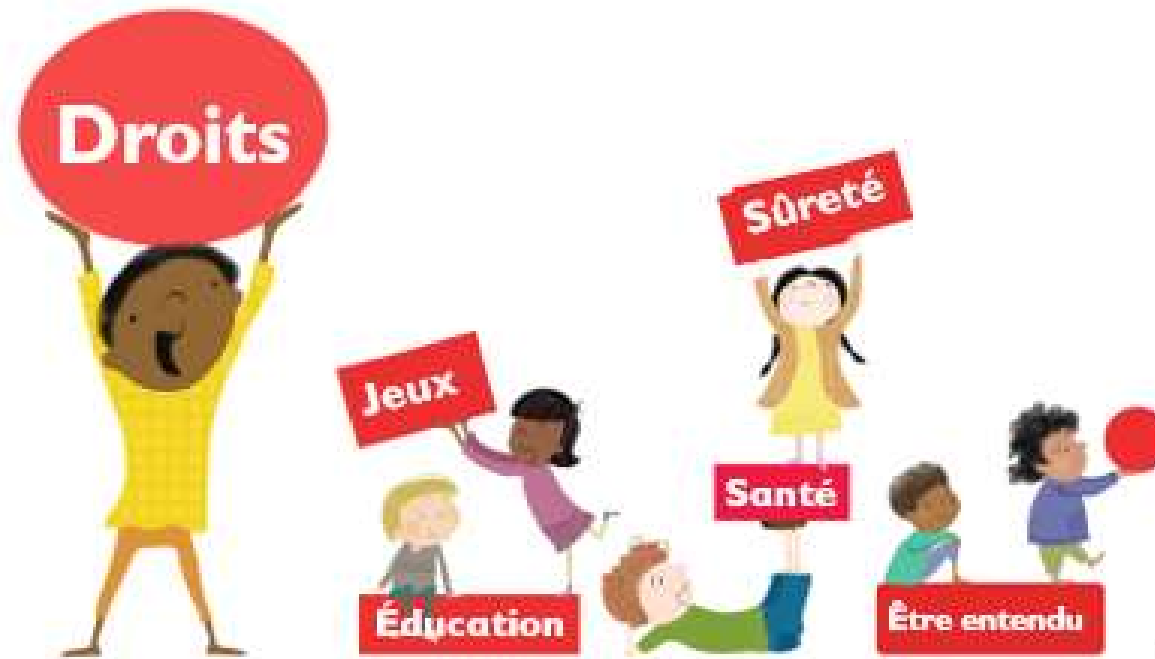


# Objectif

1. Partager des informations et approfondir les connaissances liées aux droits de l'enfant et à la participation des enfants.
2. Susciter des idées et inspirer l'action.



# Droits des Enfants



**Définir « ce que » nous faisons**

# Partager votre connaissance

**Dans quelle mesure connaissez-vous la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ?**

A.

Pas du tout – le convention sur le quoi?

B.

Très peu - j'en ai entendu parler mais je ne peux pas vous en dire beaucoup à ce sujet.

C.

Quelque peu – je connais certains des éléments clés. Mais s'il vous plait, ne m'interrogez pas!

D.

Beaucoup - c'est une lecture régulière pour moi. Puis-je, s'il vous plaît, animer cette session ?



# Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

---

**Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989**

**C'était le premier traité international des droits de l'homme à inclure les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.**

**Le traité international des droits de l'homme le plus ratifié à ce jour.**

# Question

Combien de pays *n'ont pas* ratifié la  
Convention relative aux droits de l'enfant ?

a) 1

b) 2

c) 3

d) 4

**Point bonus : nommer le(s) pays**



1  DEFINITION D'UN ENFANT	2  MEMES DROITS POUR TOUS	3  INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT	4  RENDRE LES DROITS REELS	5  ROLE DE LA FAMILLE	6  VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT	7  NOM ET NATIONALITE
8  IDENTITE	9  NON-SEPARATION DES FAMILLES	10  CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER	11  PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS	12  RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS	13  LIBRE PARTAGE DES IDEES	14  LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION
15  CREER OU REJOINDRE DES GROUPES	16  PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	17  ACCES AUX INFORMATIONS	18  RESPONSABILITE DES PARENTS	19  PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE	20  ENFANTS PRIVES DE FAMILLE	21  ENFANTS ADOPTES
22  ENFANTS REFUGES	23  ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	24  SANTÉ, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT	25  REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT	26  AIDE DES GOUVERNEMENTS	27  NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR	28  ACCES A L'EDUCATION
29  OBJECTIFS DE L'EDUCATION	30  CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES	31  REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS	32  PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX	33  PROTECTION CONTRE LES DROGUES	34  PROTECTION CONTRE LES VIOLENCE SEXUELLES	35  PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE
36  PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION	37  ENFANTS EMPRISONNES	38  PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE	39  RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION	40  ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI	41  APPLICATION DES MEILLEURES LOIS	42  CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT



# Protocoles Facultatifs

---

**Protocole facultatif sur les enfants dans les conflits armés (OPAC)**

**Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (OPSC)**

**Le protocole facultatif sur une procédure de communications (OPIC)**

# Monitoring de la CDE

---

Suivi par un comité d'experts indépendant :  
Comité des droits de l'enfant

Le Comité est composé de 18 membres élus pour 4 ans

**Les gouvernements qui ratifient la Convention/les Protocoles facultatifs doivent faire rapport tous les 5 ans au Comité**

Le Comité publie des « **Observations finales** » pour aider les États à améliorer la situation des droits de l'enfant

Les enfants, les ONG, les institutions nationales des droits de l'homme et d'autres peuvent s'engager par le biais de « rapports alternatifs », de réunions avec le Comité, etc.

# Catégories de rapports de la CDE

Convention sur les droits de l'enfant

Les enfants ont plus de 40 droits de l'homme substantiels dans la CNUDE.

Le Comité des droits de l'enfant les a regroupés en neuf groupes :

- Mesures générales d'exécution
- Définition de l'enfant
- **Principes généraux**
- **Droits et libertés civils (articles 13-17)**
- **Violence** contre les enfants
- Environnement familial et soins alternatifs
- Handicap, **santé** de base et **bien-être**
- **Éducation**, loisirs et activités culturelles
- Mesures de protection spéciales.



# Droits substantiels

## Mesures générales de mise en œuvre

- Législation nationale ; budgets
- Collecte des données
- Médiateur/commissaires aux droits de l'enfant
- Sensibilisation à la CDE, formation, etc.

## Définition d'un enfant

- Moins de 18 ans
- Âge du mariage
- Responsabilité pénale
- La peine de mort

## Principes généraux

- Non-discrimination
- Meilleur intérêt
- Survie et développement
- Participation



# Droits substantiels

## Droits et libertés civils

- Nom, identité
- Accès à l'information
- Liberté de réunion et d'association
- Liberté d'expression, de pensée, de religion

## Environnement familial et soins alternatifs

- Orientation parentale
- Séparation des parents
- Adoption
- Abus et négligence

## Santé et bien-être de base

- Enfants handicapés
- Services de santé
- Niveau de vie



# Droits substantiels

## Éducation et loisirs

- Enseignement primaire gratuit et obligatoire
- Qualité de l'enseignement
- Droit de jouer
- Activités culturelles

## Mesures de protection spéciales

- Réfugiés
- Conflit armé
- Justice juvénile
- Exploitation
- Enfants privés de liberté



# Fondements de la CDE

La CDE s'appuie sur les principes des droits de l'homme :

**Universalité** : tous les individus sont égaux, où qu'ils vivent.

**Indivisibilité** - les droits se renforcent mutuellement, ils ne peuvent être positionnés dans un ordre hiérarchique.

**Inaliénabilité** - ne peut être enlevé ou abandonné

**Participation** - le droit de participer à tous les aspects de leur vie, y compris à toutes les questions qui les concernent.

**Responsabilité** - Lorsqu'un pays ratifie un instrument relatif aux droits de l'homme, il devient responsable devant tous ses citoyens.

**S'appuie sur les instruments des droits de l'homme suivants :**

1948 Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

1966 Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)

1966 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)

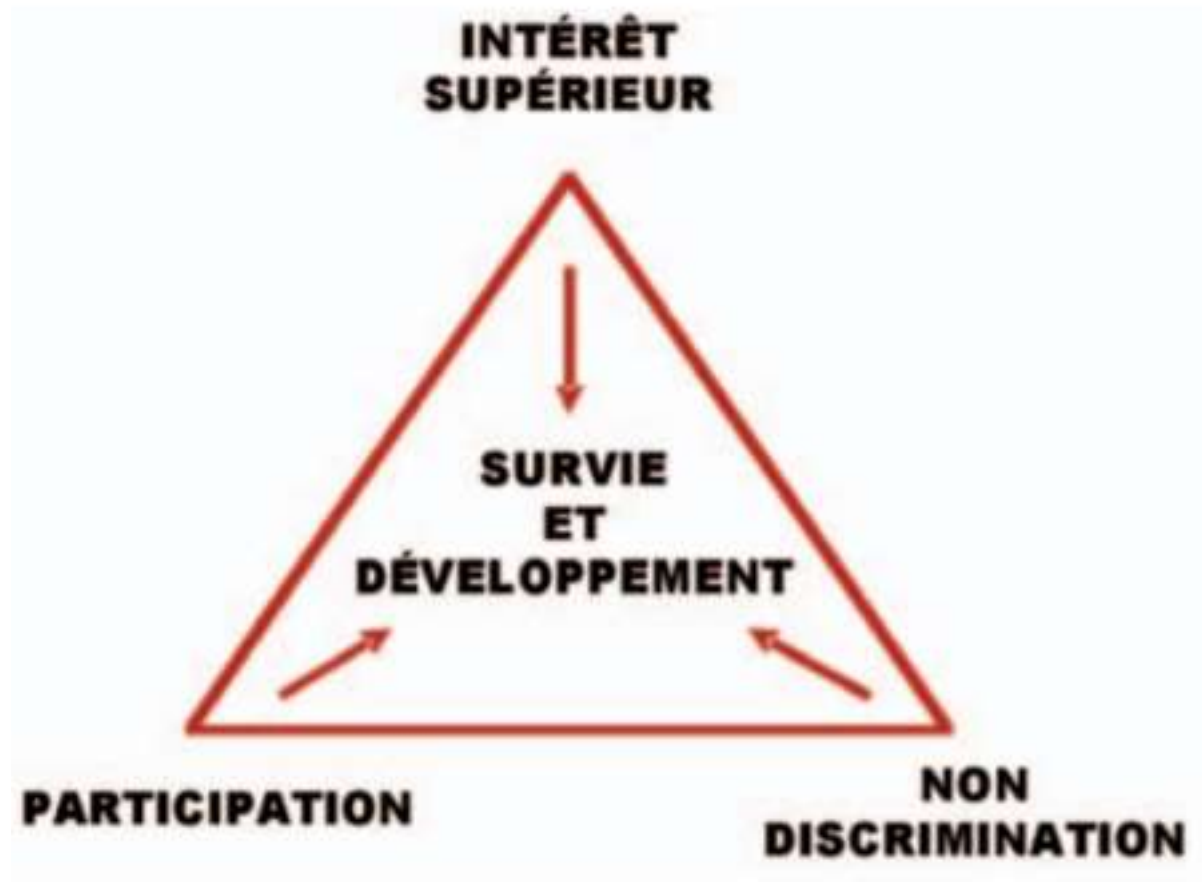


# Indivisible, Interdépendant, Interrelié

Objectif	Interdépendances
Mettre fin à la violence et à l'exploitation sexuelle	Pauvreté, accès à l'éducation, discrimination, racisme, préjugés, manque d'écoute des enfants.
Améliorer la santé et le développement de l'enfant	le niveau de vie, le logement, la protection contre l'exploitation économique, la protection contre l'exposition à des travaux nuisibles, l'accès à l'information (pour faire des choix éclairés et pour les aider à se protéger).
Améliorer l'accès à une éducation de qualité	Protection contre la violence et la discrimination, santé, alimentation, jeux, accès à l'information, droit à un nom, à une nationalité et à une identité.



# Les quatre principes fondamentaux de la CDE



# Autres traités/mécanismes relatifs aux droits de l'homme concernant les enfants

---

- ✓ Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant
- ✓ **Déclaration des droits de l'homme (DUDH)**
- ✓ DIH - Droit International Humanitaire
- ✓ **CEDAW - Convention contre toute discrimination à l'égard des femmes**
- ✓ Convention sur les droits des personnes handicapées
  
- ✓ **Représentant spécial pour les enfants dans les conflits armés**
- ✓ Représentant spécial sur les enfants et la violence

# Outils et ressources



# Formation en ligne sur les droits de l'enfant



Module 0, page 1 sur 1

## Menu principal

Module 1 : introduction

Module 2 : pourquoi les droits de l'enfant existent-ils ?

Module 3 : que signifient les droits de l'enfant pour nous ?

Module 4 : que signifient les droits de l'enfant pour moi ?

Module 5 : testez vos connaissances



STATUT :

Non démarré

Démarré

Terminé

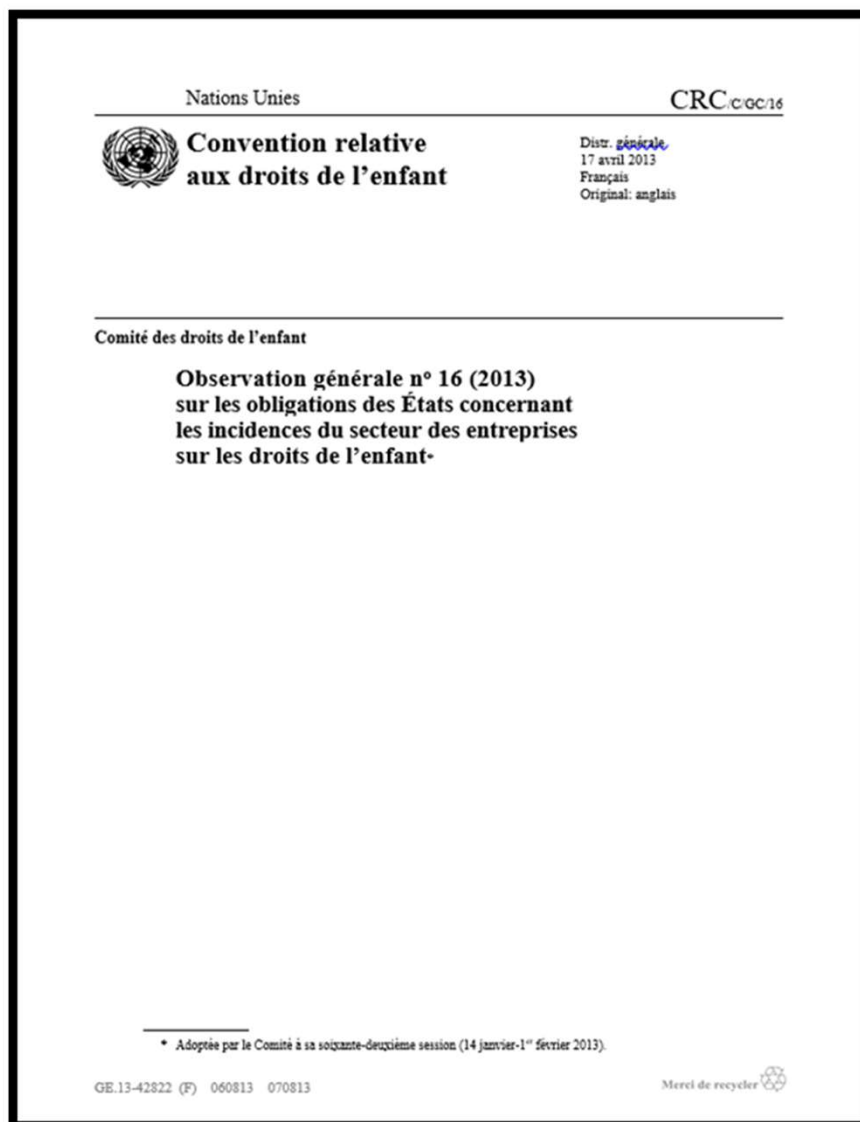


Sélectionnez un module pour continuer.



Save the Children

# Droits de l'enfant et entreprises



Observation générale no 16 (2013)  
sur les obligations des États  
concernant les incidences du secteur  
des entreprises sur les droits de  
l'enfant

# Droits de l'enfant et entreprises



Principes Régissant les Entreprises dans le Domaine des Droits de l'enfant

12345678910

unicef  THE GLOBAL COMPACT  Save the Children 

TOUTE ENTREPRISE DOIT →→→

- 1 Assumer sa **responsabilité de respect** des droits de l'enfant et **s'engager à défendre** les droits humains de l'enfant.
- 2 Contribuer à l'élimination du **travail des enfants**, dans l'ensemble des activités de l'entreprise et de ses relations commerciales.
- 3 Proposer un travail décent à tout **jeune travailleur, parent et tuteur**.
- 4 Assurer la **protection et la sécurité des enfants** dans l'ensemble des activités et des établissements de l'entreprise.
- 5 Garantir la sécurité des **produits et services**, et à travers eux, s'efforcer de défendre les droits de l'enfant.
- 6 Mener des actions de **marketing et de publicité** qui respectent et défendent les droits de l'enfant.
- 7 Respecter et défendre les droits de l'enfant en matière d'**environnement et d'acquisition ou d'utilisation de terrains**.
- 8 Respecter et défendre les droits de l'enfant dans les **dispositifs de sécurité**.
- 9 Contribuer à protéger les enfants touchés par les **situations d'urgence**.
- 10 Renforcer les **efforts de la communauté et du gouvernement** pour protéger et faire appliquer les droits de l'enfant.

11 Principes Régissant les Entreprises dans le Domaine des Droits de l'enfant

# Droits de l'enfant et entreprises

Les droits de l'enfant  
et les principes  
régissant les entreprises

Suède  
Sverige

Save the Children

**PRINCIPE 2**

Les entreprises doivent aider à mettre fin  
au travail dangereux de l'enfant.

13

# Réflexion et questions





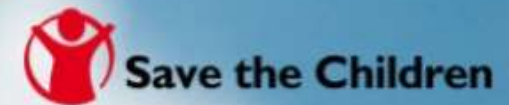
# Programmation en matière de droits de l'enfant



**Définir "comment" nous le faisons**

# Participation des enfants... en bref

Formation  
apprentissage en  
ligne sur la  
programmation  
basée sur les  
droits de l'enfant

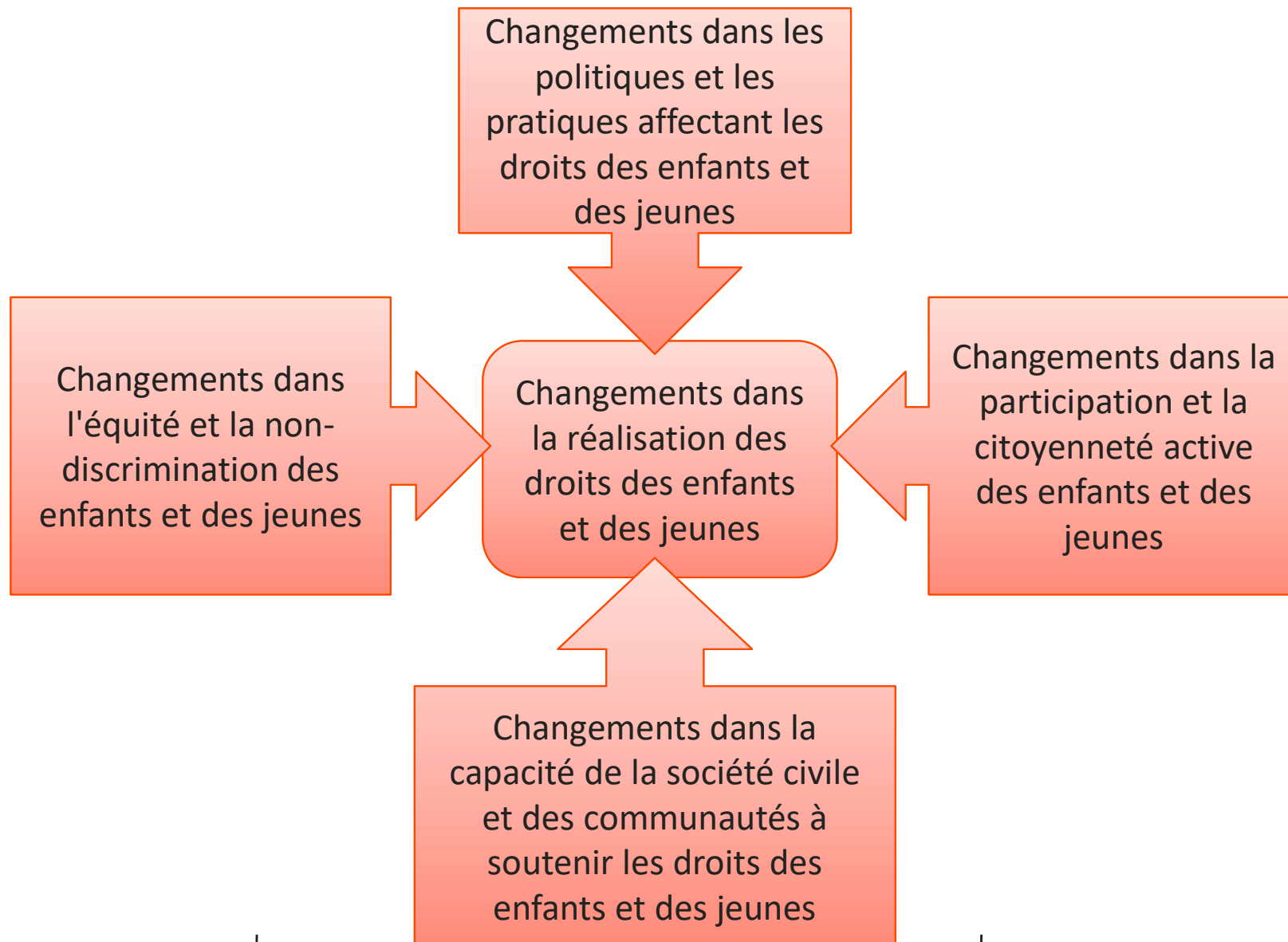


# La Programmation basée sur les Droits de l'Enfant

## **Définition:**

*La Programmation basée sur les Droits de l'Enfant implique l'utilisation des principes des droits de l'enfant pour planifier, mettre en oeuvre et suivre les programmes dont l'objectif global d'améliorer la situation des enfants afin que tous les filles et garçons puissent jouir pleinement de leurs droits et vivre au sein de sociétés qui reconnaissent et respectent les droits de l'enfant.*

# Les cinq dimensions du changement



# Modèle des Trois Piliers

Analyse de la situation des droits de l'enfant

Actions directes  
sur les manquements et les violations des droits

Renforcement  
des structures et  
des mécanismes

Renforcement  
des capacités  
des communautés et de la  
société civile pour  
soutenir les droits  
de l'enfant

Ressources



# Pourquoi une approche de la programmation basée sur les droits ?

**Accord international et légitimité** : l'objectif et les normes sont universellement acceptés et définis dans un cadre juridique international partagé par les gouvernements, les donateurs et la société civile.

**Un objectif clair et partagé à long terme (concernant la réalisation des droits de l'homme)** : cet objectif peut être partagé par toutes les personnes travaillant dans le domaine de l'aide humanitaire et du développement, ainsi que les normes permettant de mesurer les progrès réalisés dans ce sens.

**Responsabilité** : les responsabilités des gouvernements, des donateurs, du secteur privé, des communautés et des individus sont identifiées et différents moyens de les rendre responsables ont déjà été développés et testés.

**Autonomisation** : la participation active des personnes les plus touchées par la discrimination et l'inégalité est considérée comme essentielle pour atteindre la justice sociale et la non-discrimination.

# Pourquoi une approche de la programmation basée sur les droits ?

---

**L'équité :** l'accent est mis sur la justice, l'égalité et la liberté et la volonté de s'attaquer aux problèmes de pouvoir qui sont à l'origine de la pauvreté et de l'exploitation. L'engagement est pris d'atteindre les plus exclus.

**Un impact et une efficacité accrus :** en raison de l'accent mis sur la responsabilité, l'autonomisation et l'activisme, l'approche fondée sur les droits est considérée comme plus efficace dans la lutte contre l'injustice, la pauvreté et l'exploitation.

**Une approche intégrée :** les approches fondées sur les droits intègrent ce qui est largement considéré comme une "bonne pratique de développement" dans une approche holistique globale.

# Pourquoi une approche de la programmation basée sur les droits ?

Autres approches	Une approche fondée sur les droits
L'action est volontaire ou facultative	L'action est obligatoire
Les gens ont des besoins qui doivent être satisfaits et ceux-ci peuvent être classés par ordre de priorité.	Les personnes ont des revendications et des droits légalement établis
Les personnes qui méritent d'être aidées sont des objets de charité	Les personnes ont droit à l'aide en tant que sujet de droit
considérer les enfants comme des <b>bénéficiaires passifs de l'aide</b> qui peuvent être <b>invités</b> à participer afin d'améliorer l'efficacité des programmes ou des projets	Les enfants sont reconnus comme des <b>détenteurs de droits</b> et des <b>participants actifs</b> de plein droit.
Certains besoins peuvent ne pas être reconnus dans certaines <b>cultures</b>	Les droits sont <b>universels</b> et <b>inaliénables</b> , ils ne peuvent être ni dilués ni supprimés.



## Discussion de groupe

Nous partagerons un ensemble de normes qui aident à donner vie à la CRP...

**En utilisant Jamboard (lien dans le chat), nous vous invitons à réfléchir sur :**



**Y a-t-il des normes CRP que nous avons déjà incorporés dans nos efforts de développement communautaire ?**



**Y a-t-il des points de référence que nous aimerions renforcer et améliorer dans nos efforts de développement communautaire ?**



# Normes CRP

---



# Construire les fondations

## Normes

### Norme 1

L'objectif et la vision expriment clairement l'engagement en faveur des droits de l'enfant.

### Norme 2

Stratégies/manières de travailler/planification traduisent l'objectif et la vision en pratique

### Norme 3

Les gestionnaires/leadership ont une compréhension claire et un engagement envers le CRP.



# Capacité Normes

## Norme 4

Des outils et des conseils ont été élaborés pour renforcer les capacités des CRP.

## Norme 5

Le personnel se sent compétent et confiant dans le CRP

## Norme 6

Les partenaires sont soutenus et habilités à travailler avec une approche basée sur les droits.



# Programmation

## Normes

### Norme 7

Analyse de la situation : cartographie des violations des droits, identification des causes et des responsables.

### Norme 8

Tous les enfants, sans discrimination, ont un accès équitable aux programmes, ressources et activités.

### Norme 9

Les programmes demandent des comptes aux responsables.



# Détenteurs de droits

## Normes

### Norme 10

Nous reconnaissons les enfants comme des parties prenantes et les aidons à faire valoir leurs droits.

### Norme 11

Des mécanismes de responsabilité envers les enfants ont été mis en place

### Norme 12

L'analyse, la planification, la mise en œuvre et le MEAL tiennent en compte de l'opinion des enfants.



# Discussion de groupe

**En utilisant Jamboard (lien dans le chat), nous vous invitons à réfléchir sur :**



**Y a-t-il des normes CDE que nous avons déjà intégrés dans nos efforts de développement communautaire ?**



**Y a-t-il des points de référence que nous aimerions renforcer et améliorer dans nos efforts de développement communautaire ?**

# ACTIVITÉ DE GROUPE



**Discussion de groupe**





# Réflexion et questions



# Outils et ressources



# Ressources



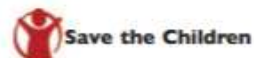
# Ressources

## *La Programmation basée sur les Droits de l'Enfant*

*Comment appliquer des approches  
basées sur les droits dans la programmation  
Manuel des membres de l'Alliance Internationale Save the Children*



*Deuxième édition*



# Participation des enfants



# Participation des enfants



**Qu'est-ce que la participation des enfants ?**





# Pause

---





# Bienvenue à nouveau



# Participation des enfants



**Qu'est-ce que la participation des enfants ?**

# Testez vos connaissances

Où peut-on trouver le terme « participation des enfants » dans la Convention relative aux droits de l'enfant ?

A.

À l'article 12

B.

Quelque part entre les articles 12 et 17

C.

Tout au long de la Convention

D.

Nulle part dans la Convention



# Catégories de rapports de la CDE

Convention sur les droits de l'enfant

Les enfants ont plus de 40 droits de l'homme substantiels dans la CNUDE.

Le Comité des droits de l'enfant les a regroupés en neuf groupes :

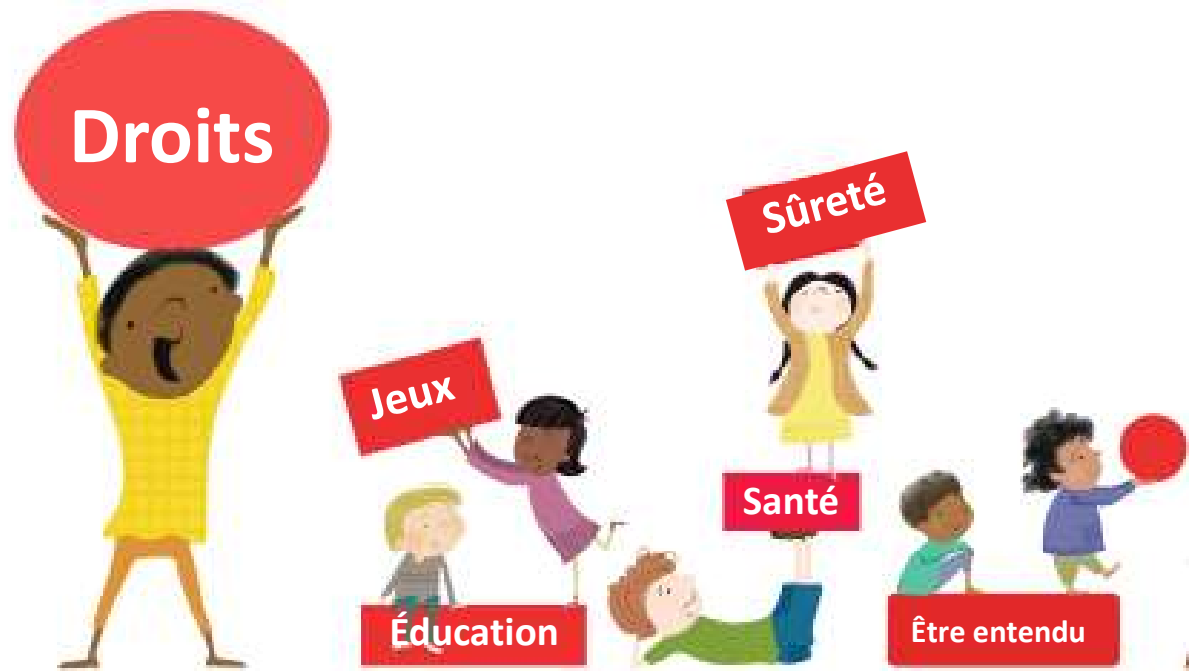
- Mesures générales d'exécution
- Définition de l'enfant
- **Principes généraux**
- **Droits et libertés civils (articles 13-17)**
- **Violence** contre les enfants
- Environnement familial et soins alternatif
- Handicap, **santé** de base et **bien-être**
- **Éducation**, loisirs et activités culturelles
- Mesures de protection spéciales.



# Qu'est-ce que la participation des enfants ?

## Convention relative aux droits de l'enfant

- **Article 12** de la Convention relative aux droits de l'enfant
- L'un des quatre **principes directeurs** de la Convention relative aux droits de l'enfant
- **Droits civils** : Droits à la liberté d'expression, de pensée, de conscience, de religion, d'association et de réunion pacifique, droit à la protection de la vie privée et droit d'accès à l'information (articles 13 à 17)



- Éléments largement conceptualisés sous le terme « participation »
- **Article 23** : importance de créer des conditions qui facilitent la participation active des **enfants handicapés** à la vie de la collectivité
- **Article 29** : une **éducation** qui prépare l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit promouvant la paix, la tolérance et l'égalité

# Qu'est-ce que la participation des enfants ?

La participation consiste à avoir la **possibilité d'exprimer des points de vue**, à faire en sorte que ces **points de vue** soient **pris au sérieux** et à avoir la possibilité d'influencer la prise de décision. La participation des enfants est **l'implication informée et volontaire** des enfants dans toute affaire les concernant directement ou indirectement. Cela inclut les enfants **d'âges et de capacités différents** et les enfants les plus **marginalisés** au sein d'une société. Les droits civils des enfants guident nos méthodes de travail et couvrent **tout l'éventail des contextes de développement et d'aide humanitaire**. La participation peut se faire dans de **nombreuses sphères**, notamment à la maison, à l'école, ou dans le cadre de procédures judiciaires et gouvernementales. Elle peut en outre avoir lieu aux **niveaux local, régional et international**.

# En bref...

## Qu'est-ce que la participation ?

Toute  
interaction  
avec des  
enfants

Les enfants ont la possibilité  
d'exprimer librement leurs opinions

Les opinions des enfants sont prises  
au sérieux et respectées

Les contributions des enfants servent  
de base aux processus décisionnels

Les enfants constatent les résultats de leur participation.

# S'agit-il de la participation des enfants ?

---

1. Les enfants peuvent participer à des forums communautaires où ils discutent régulièrement des questions qui leur tiennent le plus à cœur.
2. Une éducatrice de jeunes enfants distribue des collations à des enfants âgés de 3 à 4 ans. Avec chaque enfant, elle prend le temps de leur demander quelle couleur de gobelet ils ou elles préfèrent. Dans la mesure du possible, elle s'adapte aux préférences de chaque enfant.
3. Une travailleuse sanitaire prend le temps d'expliquer les vaccinations à un enfant. Elle demande à l'enfant s'il fait du sport, dessine, écrit, travaille, et quelle main il utilise le plus souvent. Elle suggère ensuite à l'enfant d'injecter le vaccin du côté de sa main non dominante et lui demande s'il est d'accord. Ses actions sont guidées par les préférences de l'enfant.

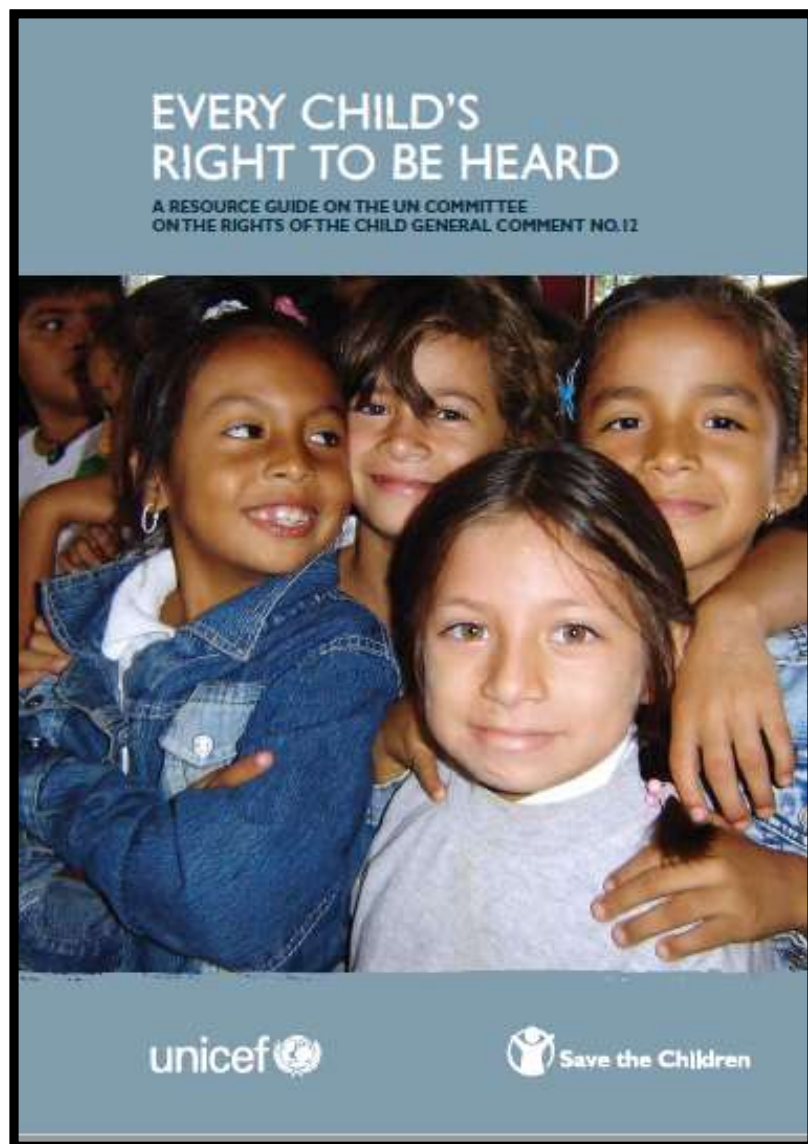


# La participation des enfants n'est pas...

- Des enfants portant des pancartes politiques qui leur sont remises par des adultes sans qu'ils en comprennent le contenu ou le contexte, ou des discours écrits par des adultes (c'est de la manipulation ou de la symbolique).
- Des enfants qui chantent ou dansent lors d'un événement mais ne participent pas à la discussion ou à la prise de décision (il s'agit d'une décoration ou d'une performance).
- Sur les enfants qui obtiennent ce qu'ils veulent ou sur les adultes qui font ce que les enfants disent.
- Un manque de respect envers les parents
- Retirer l'"enfance" aux enfants
- Un concept "occidental" imposé à d'autres pays
- Une bonne chose à faire quand on a du temps et des ressources.

# Pour plus d'informations...

Voir la page 12 de cette publication :



## ADDRESSING THE ARGUMENTS AGAINST CHILDREN'S PARTICIPATION

Despite recognition in international law through the UNCRC that child participation is a fundamental human right, and despite the powerful arguments as to the benefit it brings, there is still considerable resistance to its realisation. The arguments include:

**Children lack the competence or experience to participate.** But children have different levels of competence in respect of different aspects of their lives. Even very small children can tell you what they like or dislike about school and why, can produce ideas for making a lesson more interesting, can offer help to other children. Provided they are given appropriate support and adequate information and are allowed to express themselves in ways that are meaningful to them – pictures, poems, drama, photographs, as well as more conventional discussions, interviews and group work – all children can participate in issues that are important to them. Indeed, babies and toddlers can be seen as participating in varying degrees depending upon the willingness of adults to listen to what they are saying. For example, a study of Japanese nursery school children found that most disputes were resolved by the children themselves, with skilful use of compromise

and bargaining, often involving moral justifications.<sup>18</sup> Such evidence demonstrates the capacities of young children to engage effectively in taking responsibility, and negotiating solutions. The creation of settings that maximise their opportunities to explore and initiate activities themselves is a means of fulfilling the spirit of the UNCRC.

Indeed, there are many areas where young children can demonstrate equal or superior competence; for example, in their capacity to acquire IT skills, remember where things are, use their imaginations, express creativity, love and compassion, mediate between arguing parents, show willingness to forgive, learn new languages. In order to respect this competence in various areas, adults must learn to hear and see what children are saying and doing without rejecting it simply because they are young.

**Children must learn to take responsibility before they can be granted rights.** But newborn babies have rights and they cannot be expected to carry responsibilities. And one of the more effective ways of encouraging children to accept responsibility is to first respect their rights. If children are given the chance to share their ideas in a group and to have them taken seriously, then they will learn that others, too, have a right to be heard which must also be respected.

# Qu'est-ce que la participation des enfants ?

---

Le concept de participation souligne que l'inclusion des enfants ne devrait pas être uniquement une mesure ponctuelle, mais le point de départ d'un échange étroit entre les enfants et les adultes sur l'élaboration des politiques, des programmes et des mesures dans tous les contextes pertinents de la vie des enfants.

# Participation des enfants



**Pourquoi ?**

# Pourquoi faire participer les enfants ?

Réunion de la Maison Blanche sur la santé des femmes (mars 2017)

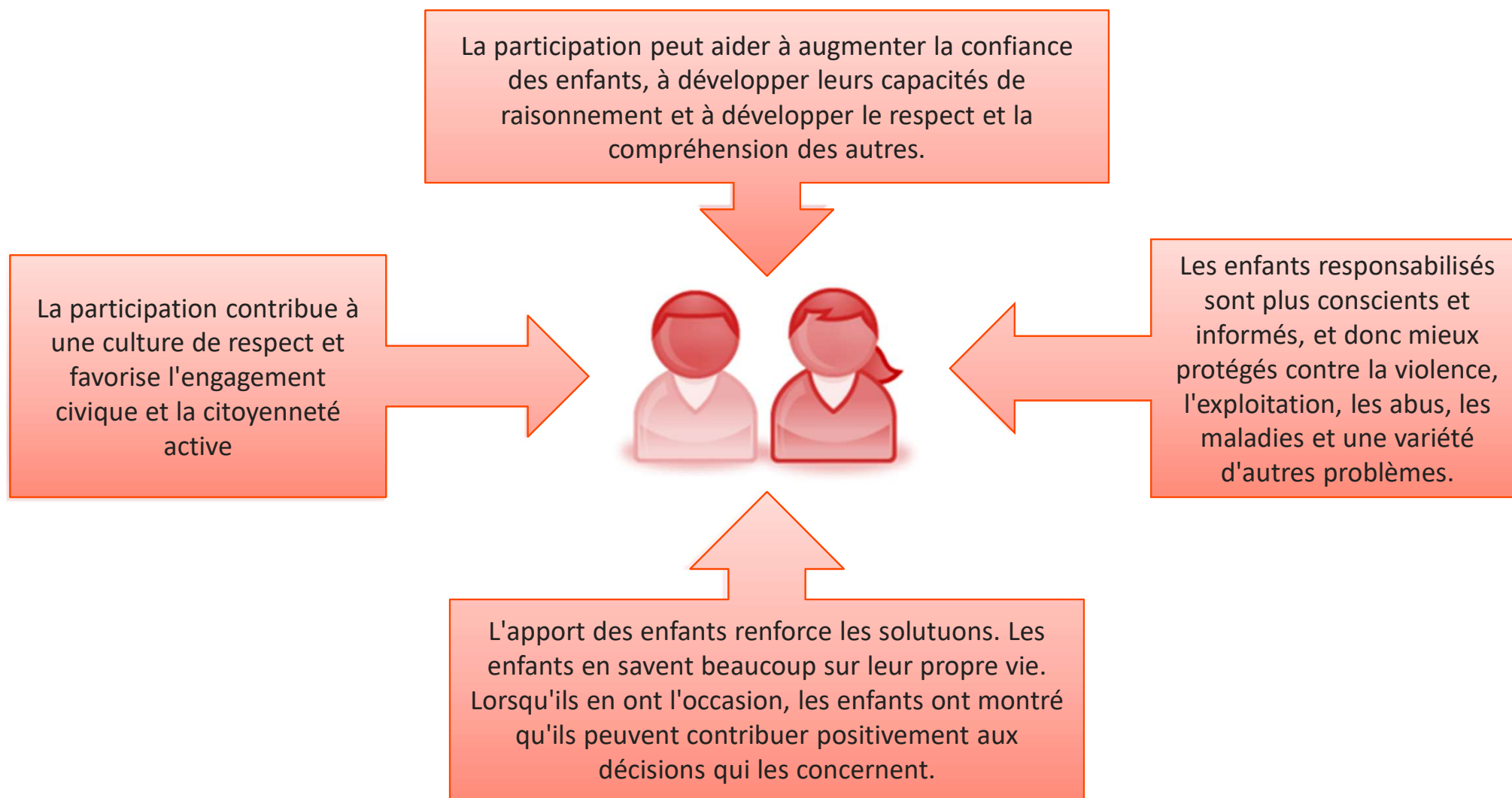


# Pourquoi faire participer les enfants ?

- Respecter les obligations en matière de droits humains
- Respecter les enfants et leurs droits
- Élément indispensable de toute programmation basée sur les droits
- Devoir de vigilance



# Résultats



# Participation des enfants



**Comment ?**



# Les Neuf Prescriptions de Base pour une participation éthique et significative des enfants



# Les Neuf Prescriptions de Base



- Les enfants savent pourquoi ils sont impliqués dans une activité, un projet ou un programme donné, ils sont informés de ce que leur participation aidera à réaliser et des types de décisions et de plans sur lesquels leur participation influera.
- Les enfants ont accès à des informations et des ressources utiles pour les aider à comprendre le projet
- Les enfants comprennent ce qu'on leur demande de faire, ce qu'il adviendra des informations qu'ils partagent et qui y aura accès
- Les possibilités offertes par la participation ainsi que les limites du processus sont bien expliquées aux enfants

# Les Neuf Prescriptions de Base

- Les enfants comprennent bien les implications de leurs choix et sont libres de décider en conséquence de participer ou de ne pas participer
- Le personnel possède les compétences nécessaires pour encourager les enfants, en particulier ceux qui sont marginalisés, à participer tout en veillant à ce qu'ils ne soient jamais forcés de le faire
- Les animateurs ont pris en compte les inégalités de pouvoir entre adultes et enfants afin de garantir un processus véritablement volontaire



# Les Neuf Prescriptions de Base



**Inclusive**

- La participation favorise l'inclusion et traite chaque enfant comme un individu
- Celui-ci tient compte des schémas de discrimination existants, des inégalités de pouvoir et des sensibilités culturelles
- Les méthodes, les approches, les langues et les modalités utilisées n'excluent pas les enfants les plus marginalisés
- Le processus ne discrimine pas les enfants en raison de leurs capacités et ne les humilie pas, pour quelque motif que ce soit
- Le processus participatif est organisé de telle manière que chaque enfant sait qu'il est apprécié, respecté et important

# Les Neuf Prescriptions de Base



- Les animateurs possèdent d'excellentes compétences en matière de communication, d'animation et d'analyse
- Tous les animateurs qui interagissent avec des enfants comprennent ces neuf conditions de base et comprennent pourquoi la participation est importante
- Les enfants ont accès à des formations sur les droits de l'enfant, le plaidoyer, la communication avec les médias, la responsabilisation des décideurs, la participation à des réunions, ainsi que la facilitation, la conception et la mise en œuvre de formations

# Les Neuf Prescriptions de Base

- Le personnel doit prendre toutes les précautions nécessaires pour minimiser le risque d'abus et d'exploitation des enfants ou toute autre conséquence négative de leur participation.
- Il est nécessaire de s'assurer que les risques potentiels ont été répertoriés au préalable. Des plans clairs de « gestion des risques » sont mis en place pour garantir la participation des enfants en toute sécurité
- Les politiques et procédures organisationnelles pertinentes sont comprises par le personnel et leur mise en œuvre est effective.
- Les attentes en matière de participation sont bien gérées et la communication à ce sujet entre le personnel et les communautés, les parents/tuteurs et les enfants est efficace. Ces attentes définissent clairement les avantages, les limites et les risques potentiels liés à la participation.



# Les Neuf Prescriptions de Base



**Responsable**

- Les enfants reçoivent un retour d'information sur la manière dont leur contribution a guidé, éclairé ou influencé les décisions prises. Un retour d'information approprié est fourni aux enfants en temps utile et de manière accessible
- Les enfants ont accès aux principales parties prenantes et ont la possibilité de poser des questions et de donner leur avis sur leur participation
- Les leçons apprises sont systématiquement documentées et appliquées pour garantir l'amélioration de la qualité

# Approches en matière de participation des enfants





# Participation consultative

**Les adultes demandent l'avis des enfants afin de connaître et de comprendre leurs vies et leurs expériences.**



# Participation collaborative

Les adultes, après avoir détecté un problème qui doit être réglé, font participer les enfants pour qu'ils aident à déterminer ce qui doit être fait et de quelle manière. Il s'agit d'une collaboration entre adultes et enfants.



# Participation dirigée par les enfants

**Les enfants ont la possibilité d'initier leurs propres activités et disposent d'un espace à cette fin.**

**Au lieu de participer dans le cadre d'idées ou de projets lancés par des adultes, ils créent leurs propres structures ou organisations pour décider des questions qui leur tiennent le plus à cœur.**



# Quand et où soutenons-nous la participation des enfants ?

---

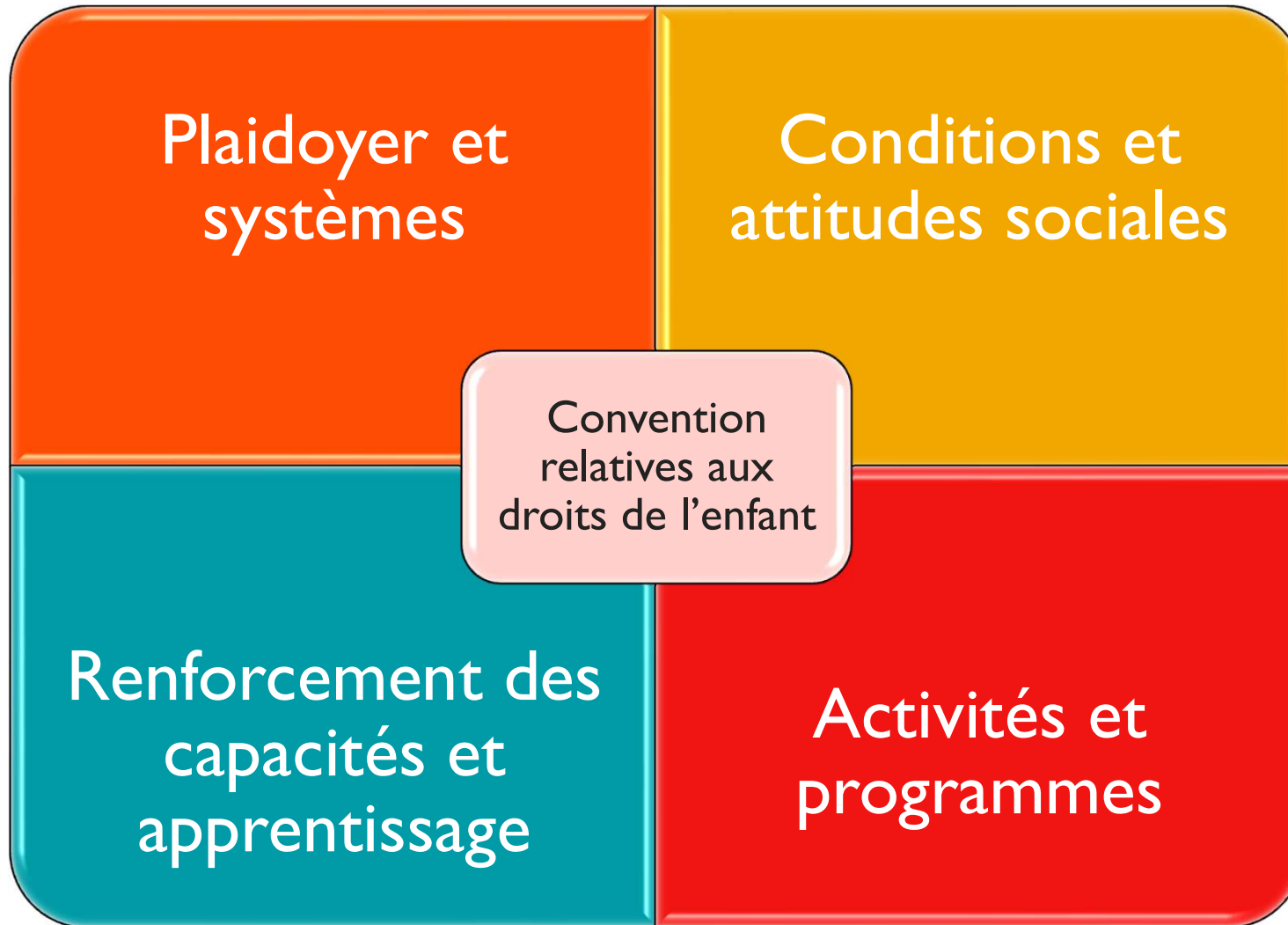
La participation des enfants est à la fois un droit individuel (article 12), mais aussi une méthode de travail transversale à tous les thèmes et contextes.

**Nous reconnaissons la participation des enfants comme un ensemble de droits civils à réaliser, un principe à appliquer et un moyen de réaliser d'autres droits.**

Toujours une lentille interne et externe...

# Quand et où devons-nous soutenir la participation des enfants ?

## Une approche de la participation basée sur les droits



# Notre approche de la participation des enfants fondée sur les droits

## Quatre aspects de la participation des enfants

### Plaidoyer et renforcement des systèmes

Veiller à ce que les droits civils des enfants ne dépendent pas simplement de la bonne volonté des adultes en promouvant des mesures législatives et politiques qui fixent des normes concernant le droit de chaque enfant à être entendu ou en renforçant celles existantes.

Renforcer les systèmes et les politiques à tous les niveaux, notamment au niveau local (par exemple, la famille, l'école, la communauté et la gouvernance locale), ainsi qu'à plus grande échelle (politiques nationales, systèmes de protection de l'enfance, suivi et rapports sur les droits de l'enfant, etc.).



# Exemple de politique - éthique

## **PRINCIPE 1 : Seuls les enfants savent ce que c'est que d'être un enfant aujourd'hui.**

Pour que les organisations centrées sur l'enfant parviennent à transformer la vie des enfants, ce qui est la mission fixée par la CNUDE, elles doivent connaître et comprendre la vie et les préoccupations des enfants - de la part des personnes qui sont des enfants aujourd'hui.

## **PRINCIPE 2 : Les enfants ont la même valeur humaine que les adultes. Comme tous les êtres humains, ils comptent et apportent une contribution importante à leur famille, à leur communauté et à la société dans son ensemble.**

Tous les êtres humains ont la même importance et dépendent les uns des autres : les enfants des enfants, les adultes des adultes, les enfants des adultes et les adultes des enfants. Cette mutualité et ce lien profond entre les humains existent dès le début de la vie.



## **PRINCIPE 3 : En tant qu'organisation/entreprise au service des enfants, notre crédibilité repose sur notre capacité à rendre des comptes aux enfants.**

Les arguments moraux en faveur de l'union des forces avec les enfants et du soutien de leurs priorités, de leurs actions et de leurs organisations sont écrasants : les enfants sont des personnes et ils doivent être vus et entendus. Cela s'applique aux structures internes et au processus décisionnel des organisations axées sur les enfants, ainsi qu'à leur travail auprès du public.

## **PRINCIPE 4 : Aucune situation ou entreprise n'est trop urgente ou trop importante pour que ces principes ne s'appliquent pas.**

Chaque action que nous entreprenons avec et au nom des enfants doit être accompagnée de l'article 12. Si les 30 années d'application de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et les initiatives de participation des enfants nous ont appris quelque chose, c'est que les méfaits et les actes d'irrespect des adultes sont ressentis de manière aiguë.

# Notre approche de la participation des enfants fondée sur les droits

## Quatre aspects de la participation des enfants

### Des conditions et des attitudes sociales respectueuses de tous les enfants et de leurs droits

Examiner pourquoi les enfants sont si marginalisés et réduits au silence et reconnaître que ces attitudes doivent être abordées à la fois au niveau de la société et de l'individu.

Remettre en question les attitudes négatives et s'attaquer aux mauvaises perceptions et attitudes que de nombreux adultes ont encore à l'égard des enfants et de l'enfance.

Comprendre les obstacles à la participation dans divers contextes.

Examiner comment certains groupes d'enfants sont confrontés à des discriminations et des défis plus importants.

Examiner comment l'accessibilité (ou son absence) peut entraver l'égalité de participation.





# Notre approche de la participation des enfants fondée sur les droits

## Quatre aspects de la participation des enfants

### Renforcement des capacités avec les enfants et les adultes

Veiller à ce que les enfants connaissent leurs droits, les raisons pour lesquelles ils sont importants et la manière de les faire valoir.

Donner aux enfants et aux jeunes les compétences, les connaissances et la confiance nécessaires pour faire valoir leurs droits.

Faire participer les adultes et les préparer à écouter les enfants et à partager le pouvoir avec eux.



# Notre approche de la participation des enfants fondée sur les droits

## Quatre aspects de la participation des enfants

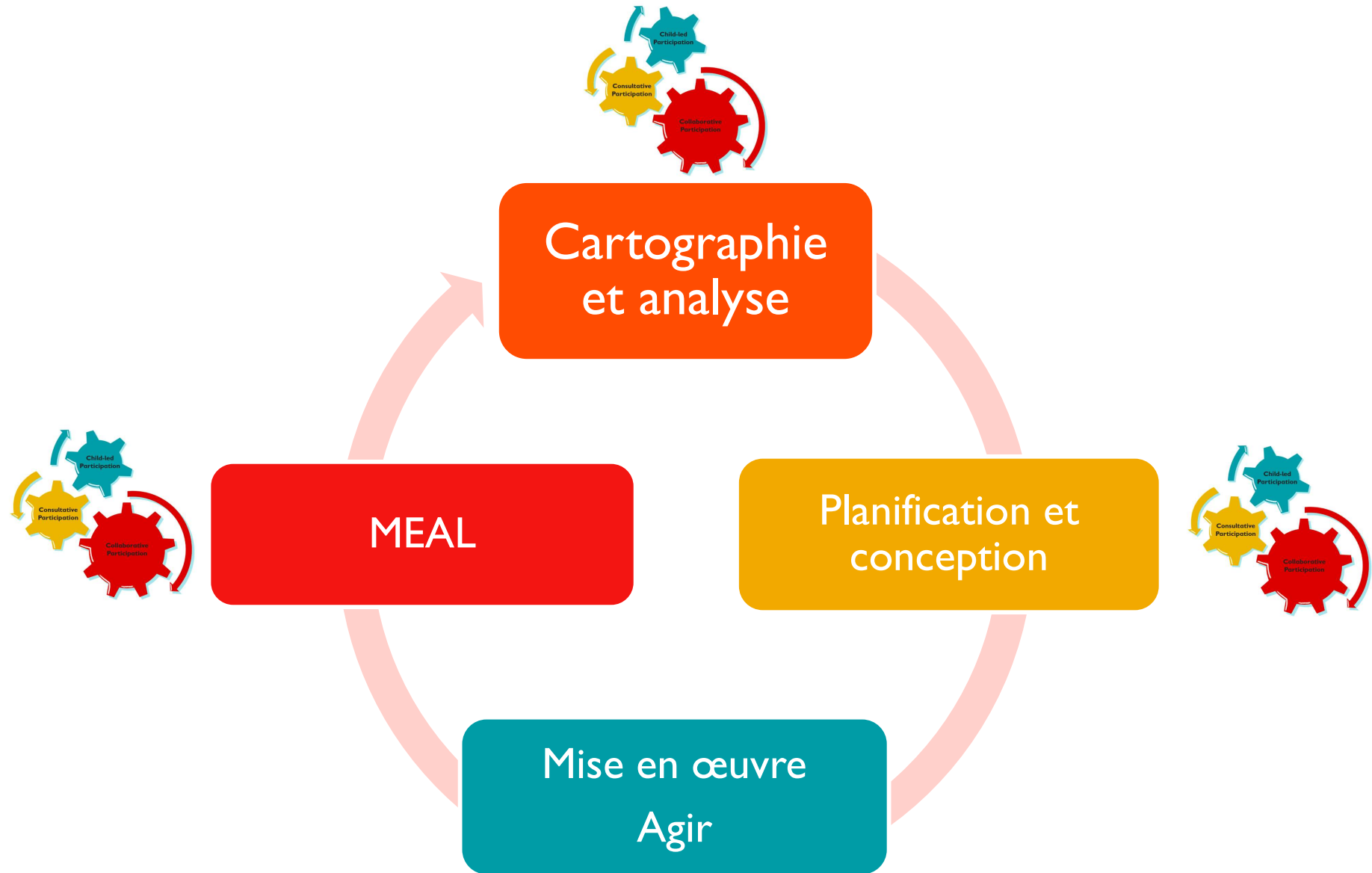


### Activités et programmes offrant un espace et des possibilités de participation pour les enfants

Créer un espace et des possibilités pour que les enfants participent et pour que leurs voix soient entendues et respectées.

Mettre en œuvre et renforcer les systèmes, les structures et les politiques qui permettent la participation.

# Quand et où soutenons-nous la participation des enfants ?

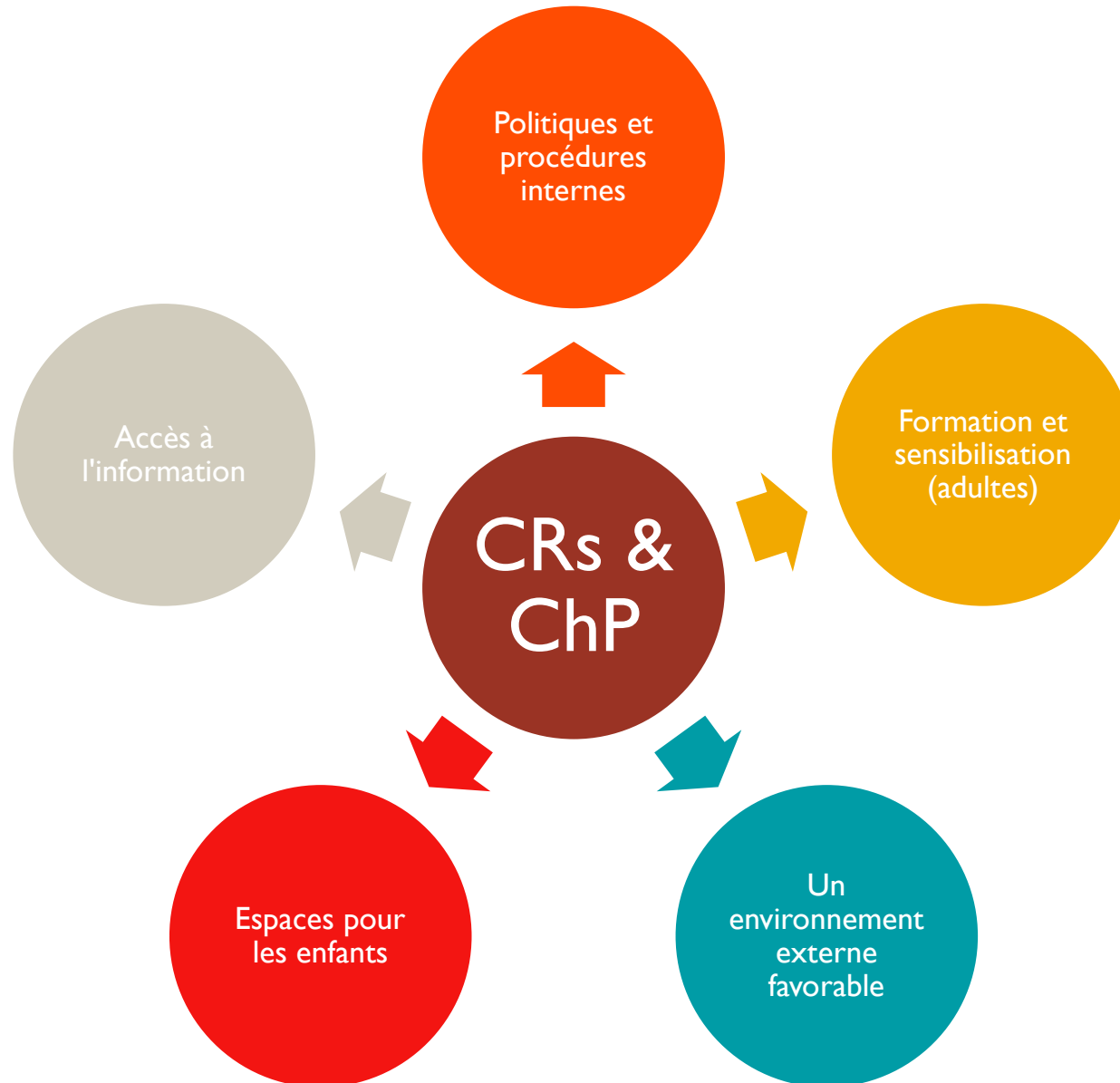


# ACTIVITÉ DE GROUPE



# Quand, où et comment ?

## En résumé...



## Discussion de groupe

---

Après avoir réfléchi aux différents aspects des droits de l'enfant et de la participation des enfants...

**Quelles sont les actions que vous allez entreprendre, en tant qu'individu, pour mieux soutenir les droits de l'enfant et la participation des enfants dans votre vie ?**

**Quelles sont les actions que votre entreprise/organisation peut entreprendre pour mieux soutenir les droits de l'enfant et la participation des enfants ?**

**Quels sont les soutiens et les ressources nécessaires pour que cela devienne une réalité ?**

# Réflexion et questions

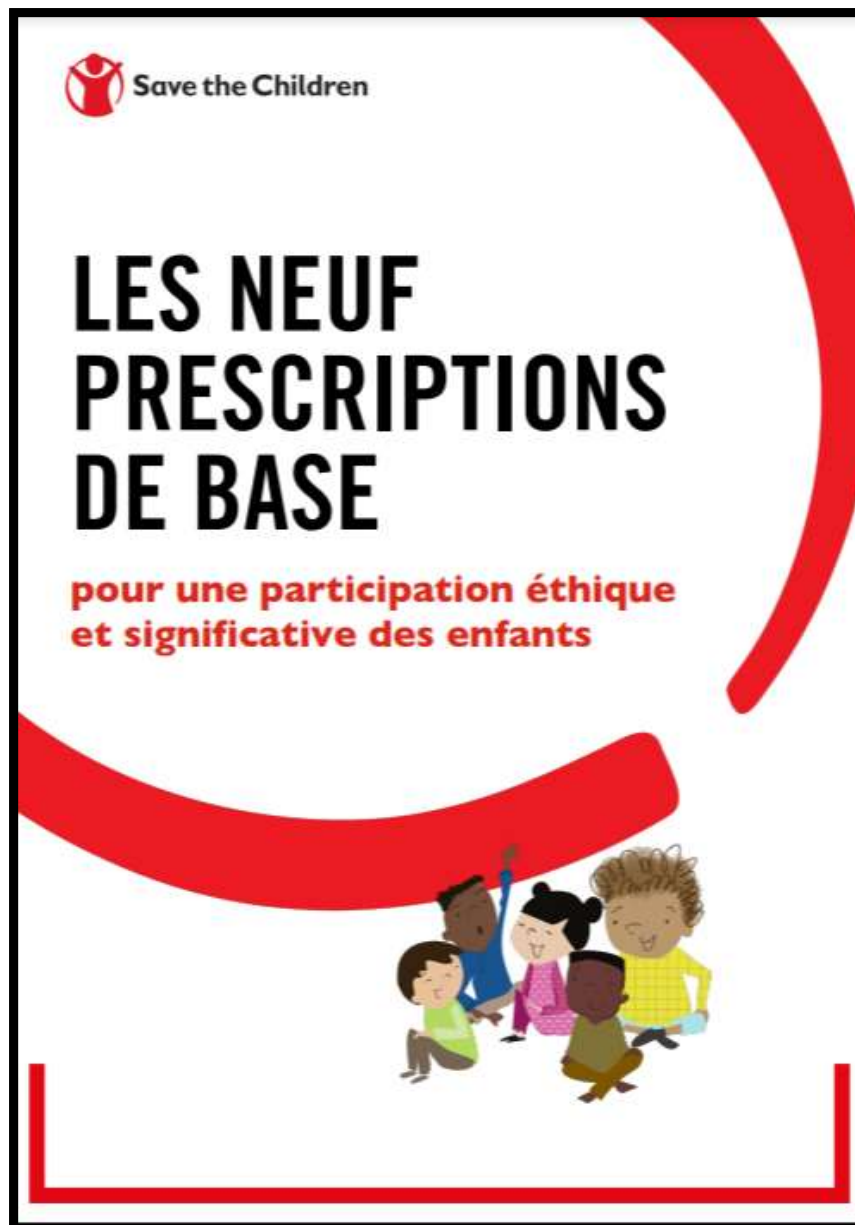


# Outils et ressources





# Outils et conseils



# Ressources

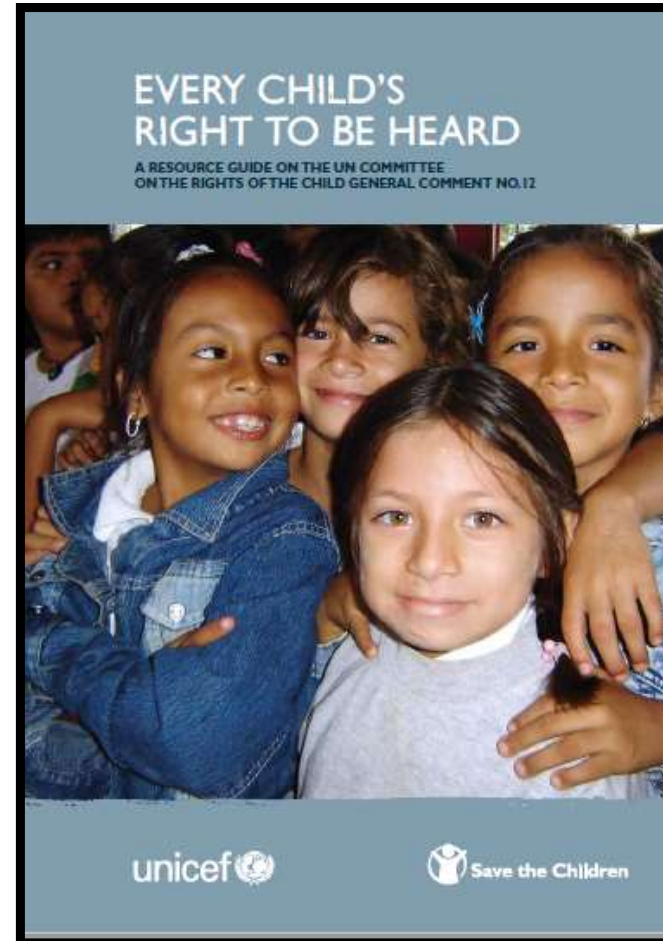
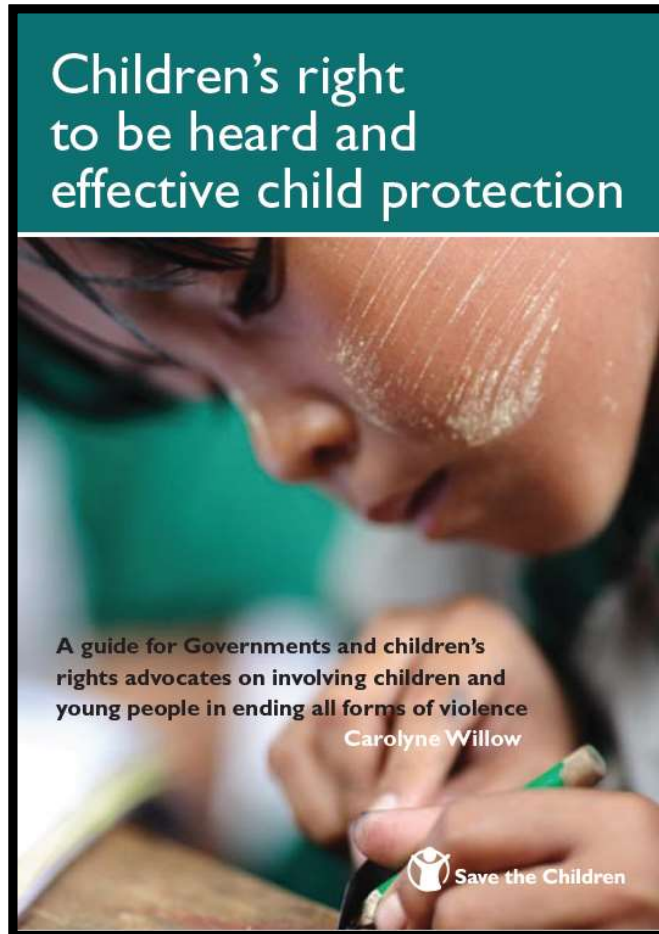


*Les clubs d'enfants et les écoles qui cherchent à instaurer une culture démocratique et d'écoute ne pourront pas réussir tant que les châtiments corporels et les autres formes de violence à l'encontre des enfants resteront sanctionnés.*

*Les enfants réduits au silence et ignorés ne sont pas en sécurité ; les enfants maltraités et exploités ne sont pas entendus.*

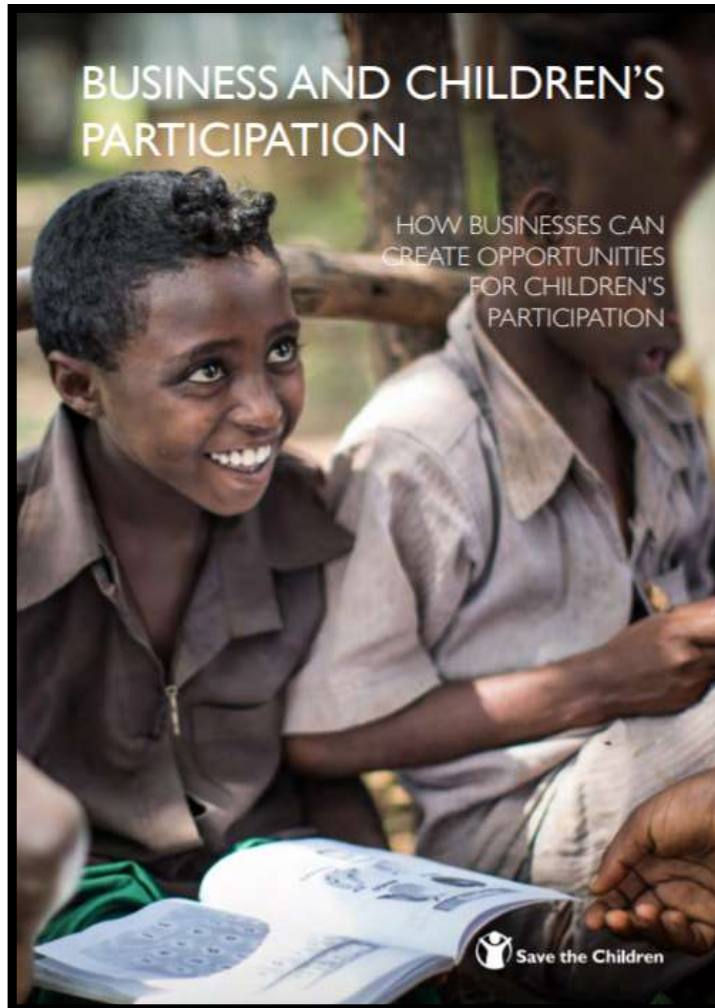
## Approche et politique

# Ressources



## Approche et politique

# Ressources



## IDEAS FOR CREATING SPACE AND OPPORTUNITY FOR PARTICIPATION

Many businesses are already engaged in social programmes where children are direct beneficiaries. While these are certainly worthwhile and important, there also exist various opportunities to specifically support children in helping to define and prioritize business activities and investment relating to Principle 10.

Business can create spaces and opportunities for children's participation in several areas relating to Principle 10. Here are a few ideas:

### Children's Participation in Planning and Implementation

Business should support children's participation in the planning and implementation stages of any social investment initiative. Business might consider partnering with civil society to engage young people from the outset as children's voices could play an important role throughout the developmental process of a given programme or initiative. Similarly, children can play an active role in implementing programmes.

### Participation through Art

Art made by young people can articulate social issues for business to consider. Children's art might even suggest possible solutions. Such artistic endeavours can also raise the profile of children's rights. Business should therefore consider partnering with civil society to create space and opportunity for young people to express their thoughts and concerns through art. This could mean, for example, supplying young people with necessary tools: a camera and editing facilities for a documentary film; time at a local recording studio for a musical project; a computer for a graphic art piece; or perhaps a safe and suitable space for a dance ensemble performance.

### Facilitating Child Rights Governance

Children's parliaments, student councils, and child rights governance initiatives are among the ways that children inform government decision making processes. These established mechanisms – and the children participating within them – can help define business activities related to Principle 10. Business can help support, invest and enable these structures through sponsorship and/or facilitation. Business should also consider cooperating and coordinating with existing government programmes that are institutionalizing children's rights and making them a part of children's everyday lives.

## La participation des enfants et les entreprises

# Mécanismes de retour d'information et de rapport



**CREATING AN INCLUSIVE AND ACCESSIBLE FEEDBACK AND REPORTING MECHANISM**

Save the Children


MODULE 1



**MANAGING, ANALYSING AND PRESENTING FEEDBACK DATA FOR ACTION**

Save the Children

MODULE 2



**CLOSING THE FEEDBACK LOOP**

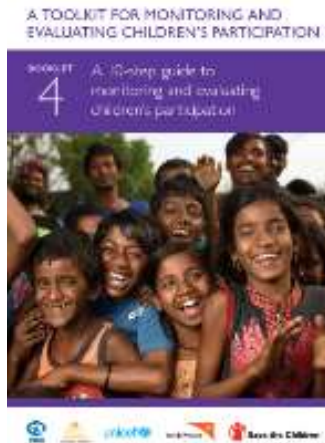
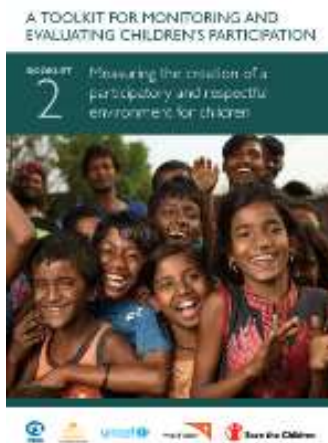
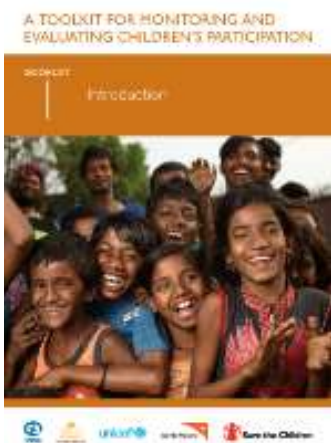
Save the Children

MODULE 3

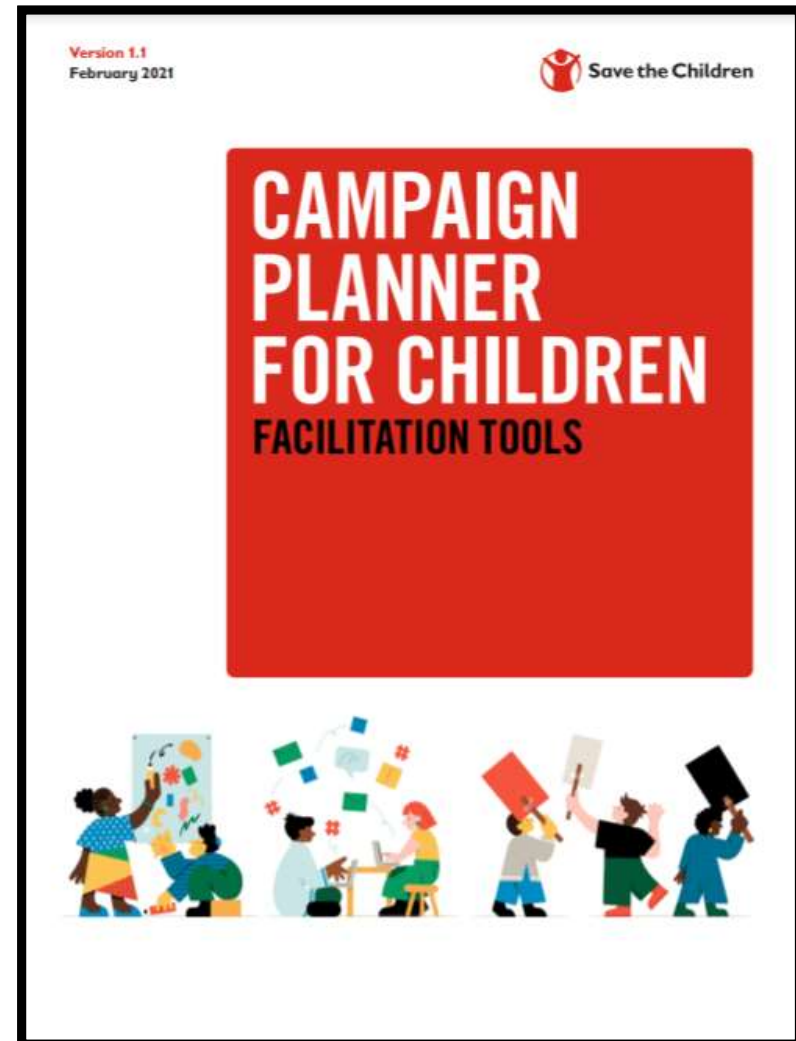
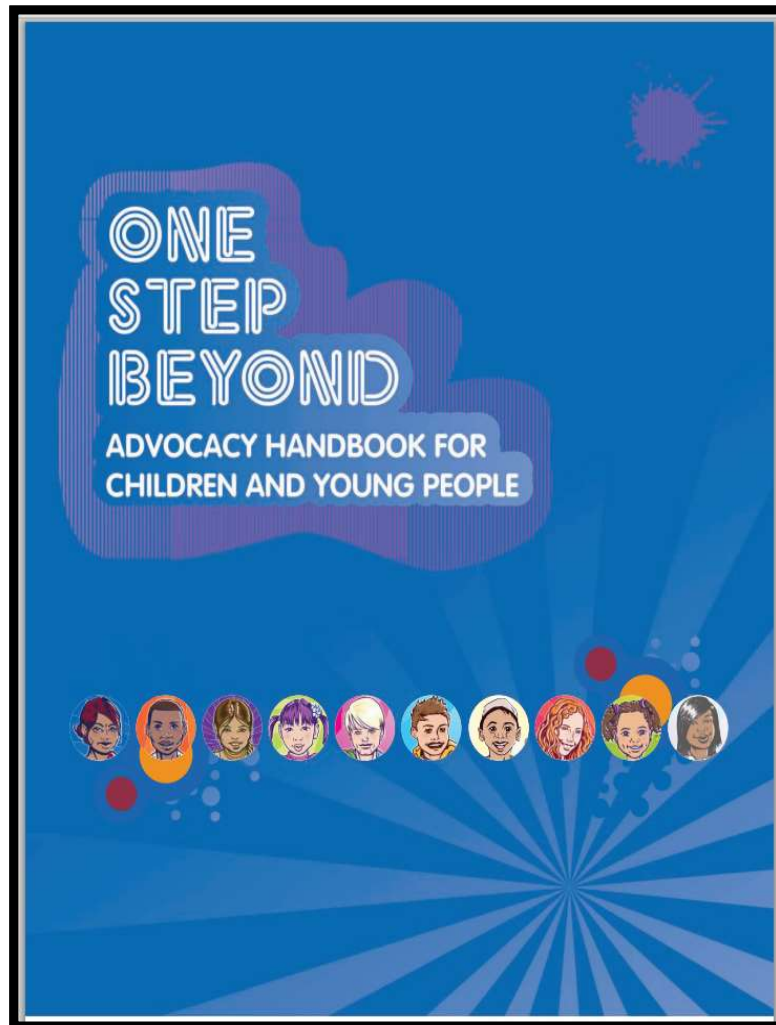
Disponible en arabe, anglais, français et espagnol  
Available in Arabic, English, French and Spanish

# Ressources

## TROUSSE À OUTILS DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS

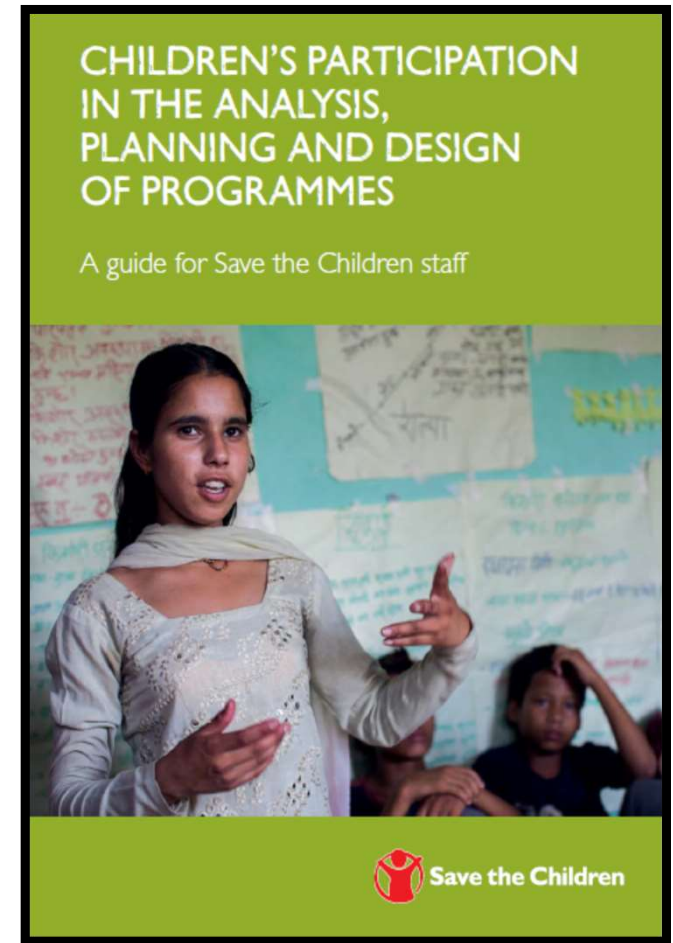
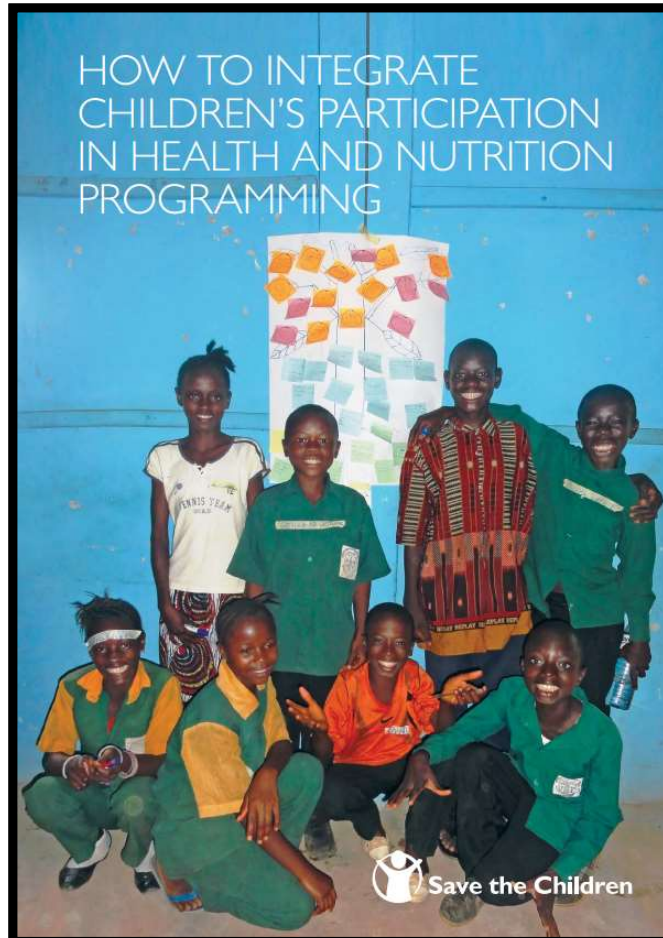
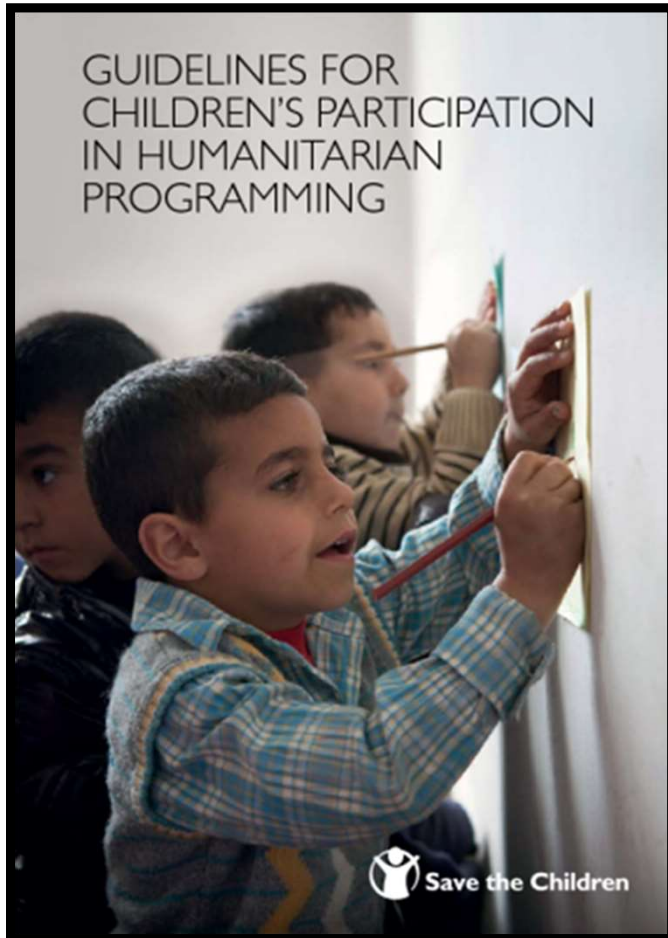


# Ressources



**Plaidoyer/Campagne avec les enfants**

# Ressources



Comment...

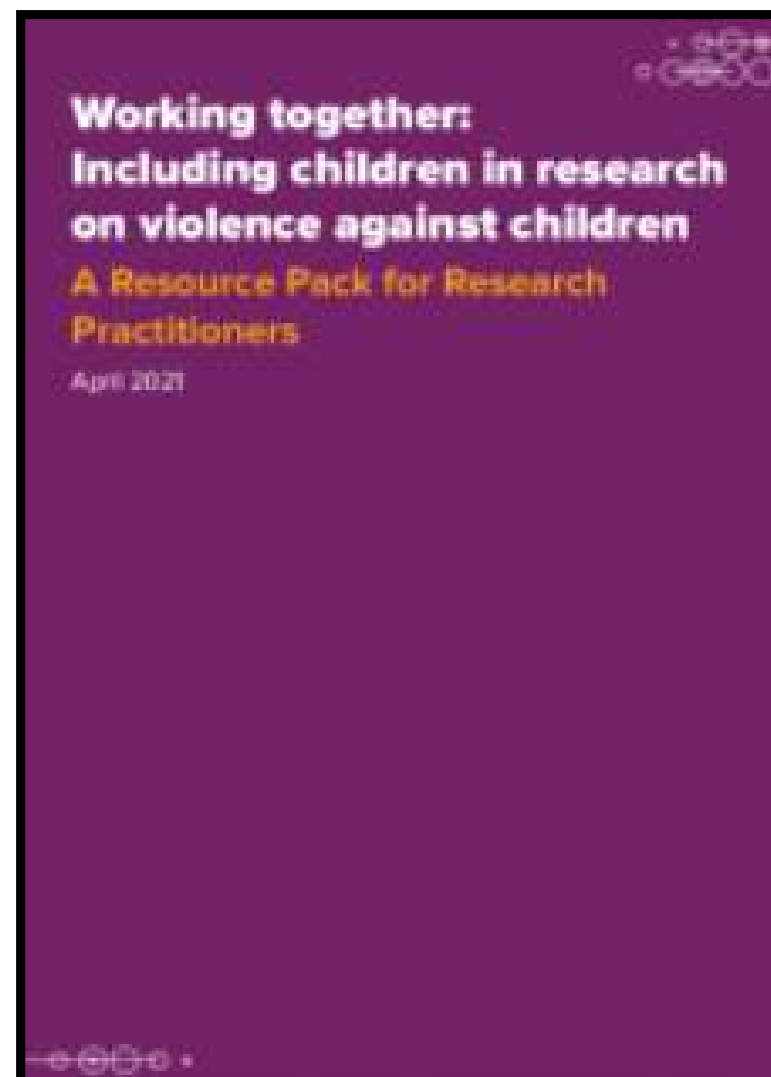
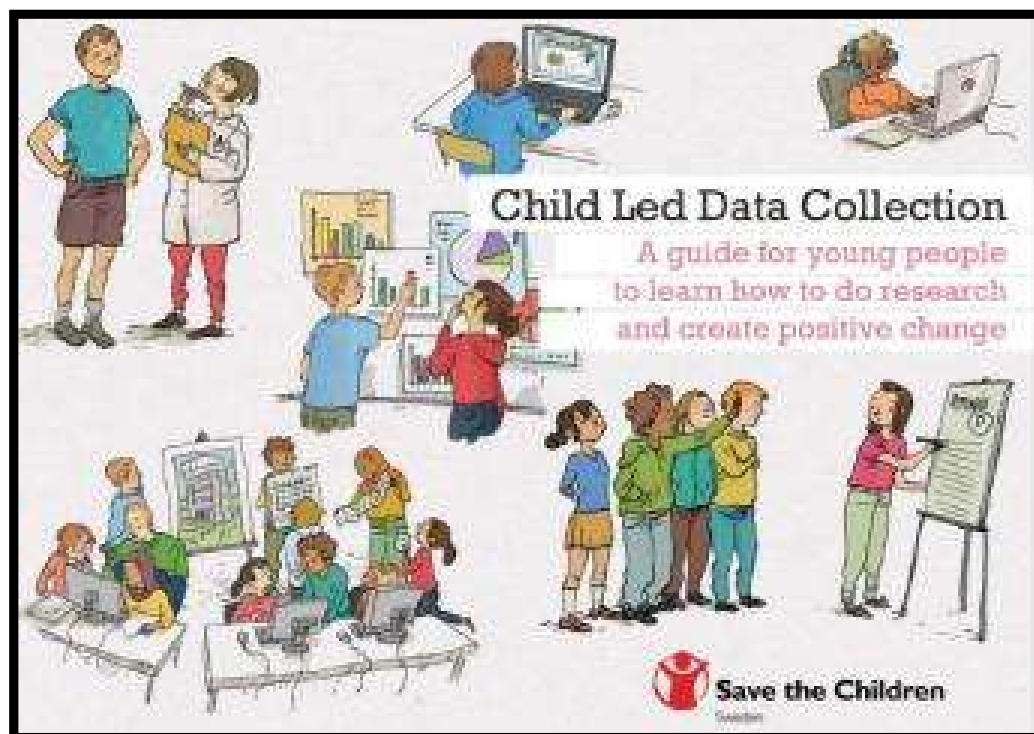


# Ressources



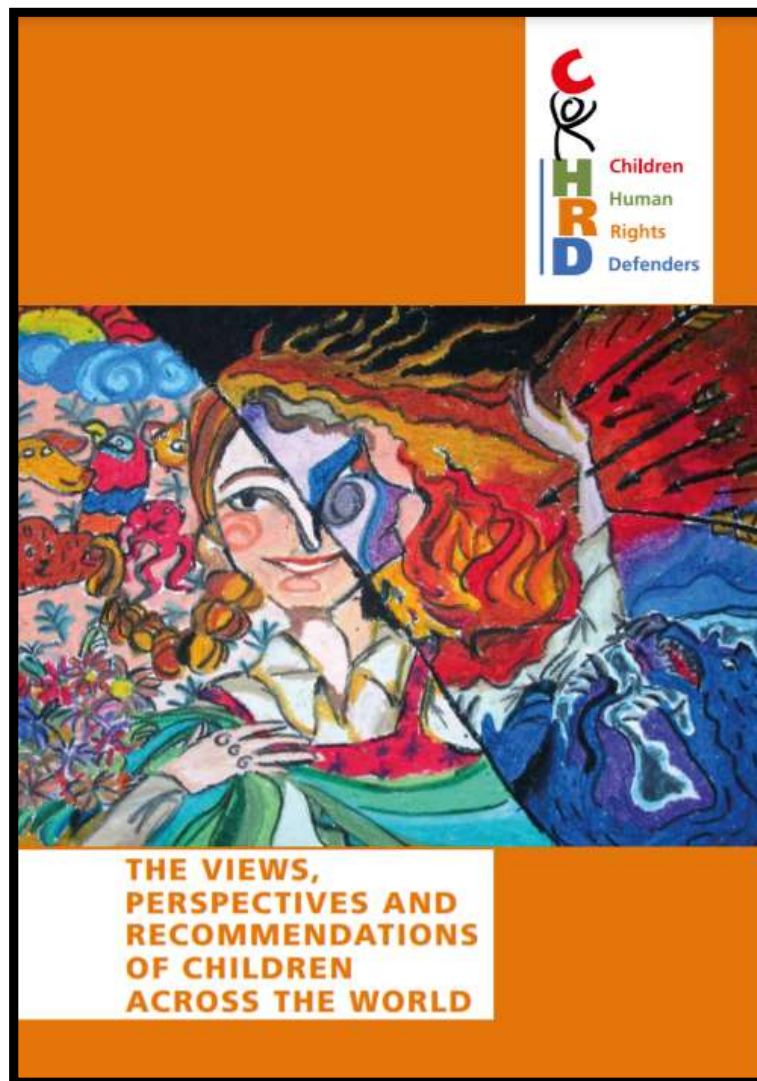
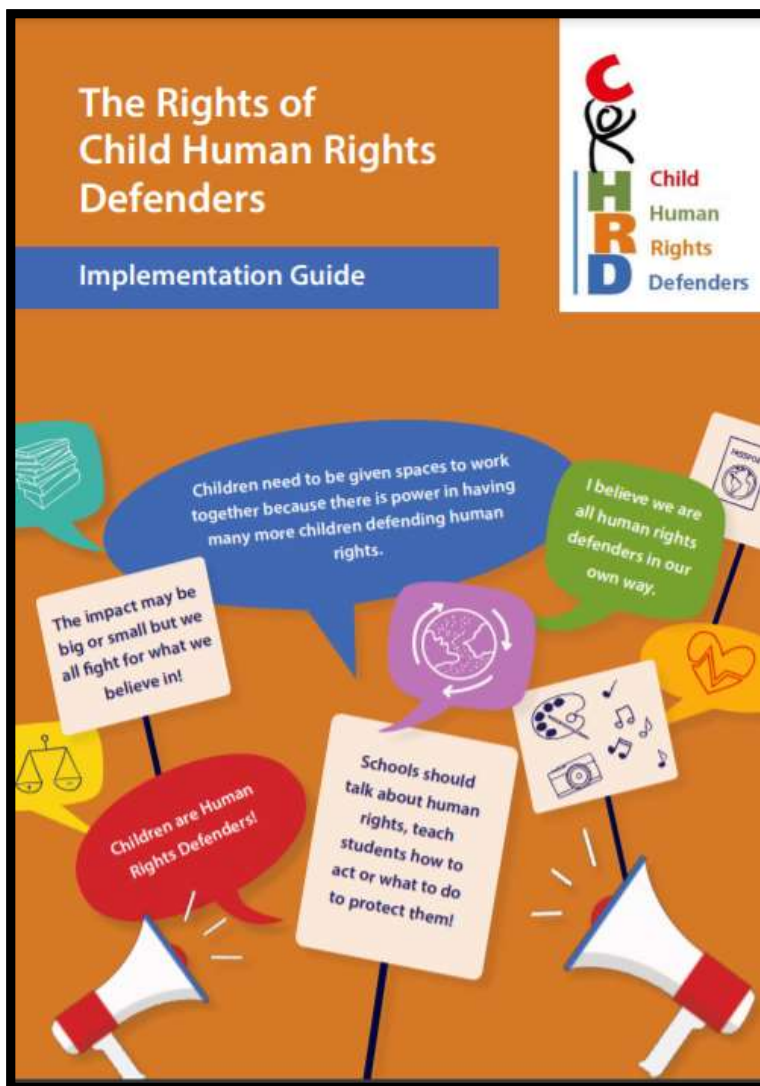
**Comment...**

# Ressources



## Recherche avec les enfants

# Ressources



# Réflexion et questions



# Merci !

